

**LES DÉCODEURS** · CORONAVIRUS ET PANDÉMIE DE COVID-19**Covid-19 : que faire si j'ai des symptômes ou si je suis une « personne contact » ?**

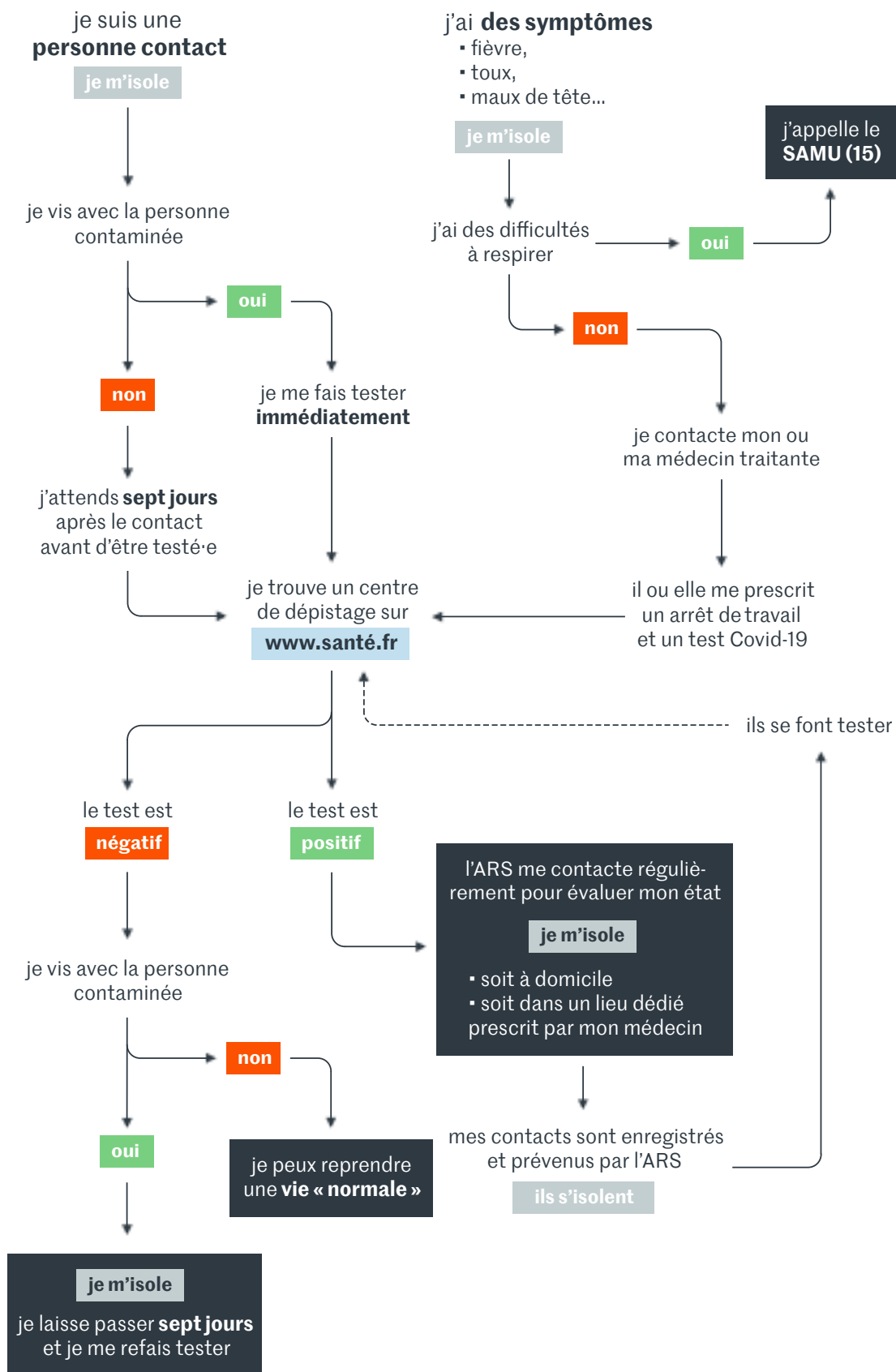
Vous avez de la toux, de la fièvre et des maux de tête ? Vous avez côtoyé un malade du Covid-19 ? Retrouvez la marche à suivre grâce à notre arbre de décision.

Par Pierre Breteau · Publié le 02 septembre 2020 à 12h12 - Mis à jour le 11 septembre 2020 à 11h58

Le Covid-19 est dans toutes les têtes et de toutes les conversations depuis plus de six mois. Mais que faire lorsque la maladie nous touche personnellement ? Pas toujours simple de connaître la conduite à suivre ou de savoir à qui s'adresser lorsque l'on a des symptômes ou lorsque l'on a été en contact prolongé avec une personne malade du Covid-19.

Les consignes ont changé entre le confinement, au printemps, où les tests étaient réservés aux cas les plus graves, et la période actuelle, qui mobilise des milliers d'agents de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ou des agences régionales de santé (ARS). Leur stratégie à pour but de tracer, recenser, contacter et suivre les patients, même si elle se heurte à un engorgement des centres de dépistage, ou à des lenteurs dans le traçage des cas contacts.

Une règle, pourtant, reste valable dès qu'il y a suspicion de maladie : l'isolement. Rester chez soi en respectant strictement les gestes barrières et en limitant tout contact est la solution la plus sûre pour ne pas être à son tour un vecteur de diffusion du SARS-CoV-2. Pour ces cas, consulter le site Santé.fr ou votre médecin généraliste reste le pivot de la stratégie française.



Sources : ARS Paca, [fiche contact \(gouv.fr\)](#), [Mes conseils Covid](#)